

INSTITUT PAUL DELOUVRIER

75 avenue des Ternes
75017 PARIS

Tél. : 01-55-37-13-20 - Fax : 01-55-37-92-01

E-mail : instdelouvrier@wanadoo.fr

Site : <http://www.delouvrier.org>

SIRET : 434 595 096 00034

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2009

1- FONCTIONNEMENT INTERNE

Le conseil d'administration de l'Institut s'est réuni le 9 février et le 6 octobre 2009. L'assemblée générale s'est tenue le 20 octobre 2009. A cette occasion, le conseil d'administration a été renouvelé.

2- MANIFESTATION

L'Institut a organisé le 20 octobre 2009, au Palais du Luxembourg, un colloque intitulé « Regards sur l'aménagement de l'Ile-de-France ». Ce colloque avait pour objectif d'organiser un débat sur les projets d'aménagement de l'Ile-de-France et du « Grand Paris » en les mettant en perspective avec l'aménagement de l'Ile-de-France telle qu'elle avait été conçue et pilotée par l'équipe animée par Paul Delouvrier. Les intervenants à cette manifestation ont été : Mme Mireille FERRI, vice-présidente du conseil régional d'Ile-de-France ; MM. Paul CHEMETOV, architecte ; Jean-Marie DUTHILLEUL, architecte ; Vincent FOUCHIER, directeur général adjoint de l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de l'Ile-de-France (IAURIF) ; Frédéric GILLI, directeur délégué de la Chaire Ville à Sciences-Po Paris ; Serge GOLDBERG, directeur des études générales à l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de la Région parisienne (IUARP) de 1963 à 1967, Pierre VELTZ, délégué ministériel pour l'OIN de Paris-Saclay. Ouvert par **Christian BOUVIER**, président de l'Institut, le colloque a été clos par **Jean-Pierre DUPORT**, vice-président.

Le compte-rendu du colloque sera prochainement disponible. Il sera mis en ligne sur le site de l'Institut.

3- LES ACTIONS DE L'INSTITUT

L'Institut Paul Delouvrier a poursuivi en 2009 les actions engagées depuis plusieurs années.

31- Le baromètre

L'année 2009 a été marquée, pour le baromètre de mesure de la satisfaction des Français et des usagers vis-à-vis des services publics « régaliens », par une évolution significative et par de nombreux travaux et contacts en vue de faire évoluer cet instrument dont la qualité et l'intérêt sont reconnus aussi bien par les acteurs de la vie publique que par les médias.

Jusqu'à présent publié en deux vagues annuelles de même nature, le baromètre « traditionnel » a donné lieu en 2009 à une seule vague, en novembre.

Parallèlement, une innovation est intervenue en avril avec, pour la première fois, la publication d'un baromètre européen permettant de comparer l'opinion sur les services

publics dans les pays suivants : Allemagne, France, Grande-Bretagne, Italie, Espagne, Pologne, Pays-bas et République Tchèque.

Les résultats de ces deux vagues sont disponibles sur le site de l'Institut.

Par ailleurs, les actions suivantes ont été conduites au cours de l'année :

- travail sur l'élaboration d'un baromètre simplifié à l'usage des collectivités locales ;
- intervention du pilote de cette action, **Matthieu DELOUVRIER**, lors du colloque « Gestion Publique » organisé par Les Echos les 9 et 10 décembre ;
- nombreuses rencontres avec des administrations, parlementaires et élus locaux en vue d'identifier les attentes vis-à-vis d'un baromètre adapté aux besoins de nouveaux utilisateurs potentiels.

L'année 2010 devrait être celle de la réalisation d'un baromètre à la fois inscrit dans la continuité des vagues précédentes et innovant quant au périmètre et aux indicateurs traités.

32- Le service civil

Après l'année 2008 au cours de laquelle l'Institut a synthétisé ses travaux pilotés par **Jacques VOISARD** et ses préconisations dans une note datée du 1^{er} juillet, l'année 2009 a été celle de la relance par les pouvoirs publics du dossier « service civil » devenu « service civique » depuis la publication du « rapport Ferry » en septembre 2008. Institutionnellement, les principales étapes de ce dossier ont été les suivantes :

- nomination en janvier de Martin Hirsch au poste de Haut-commissaire à la jeunesse ;
- publication en juillet du Livre vert « Reconnaître la valeur de la jeunesse » dont la proposition n°55 concerne le service civique ;
- discours sur la jeunesse à Avignon du Président de la République, le 29 septembre ;
- adoption par le Sénat, le 27 octobre, d'une proposition de loi relative au service civique, suivie par l'examen de ce texte par l'Assemblée nationale en vue d'un vote prévu en février 2010.

L'Institut a été associé à ces travaux quand il a été reçu par un membre du cabinet de Martin Hirsch le 7 avril ; quand il a été auditionné par la rapporteure de la commission des affaires culturelles de l'Assemblée nationale le 21 décembre ; quand il a participé, également le 21 décembre, à une réunion d'échanges entre Martin Hirsch et des associations impliquées dans le dossier.

Enfin, l'Institut a pu exposer ses préconisations sur le service civique lors d'une rencontre avec une commission du conseil national de la protection civile le 22 avril.

33- Découverte des métiers.

Dans le cadre de son action pilotée par **Bernard VERSLUYS** et destinée à permettre aux élèves des collèges de découvrir des métiers et le monde de l'entreprise, six ambassadeurs des métiers de l'Institut Paul Delouvrier ont été mobilisés en vue de faire découvrir une vingtaine de métiers à des élèves des collèges de l'Essonne.

C'est avec un grand dévouement que les ambassadeurs des métiers se sont impliqués dans la transmission du savoir auprès de la jeunesse.

L'Institut a participé, le 15 mai, à l'organisation et à la réalisation d'une manifestation intitulée « Les Trophées de la découverte professionnelle » organisé par l'Inspection académique de Versailles en liaison avec le conseil général de l'Essonne et des entreprises implantées dans ce département.

34- Soutien scolaire

Depuis plus de sept ans, l'Institut Paul Delouvrier est engagé, sous l'impulsion de **Jacques BOUTTES**, dans l'aide aux élèves de milieux défavorisés ayant les capacités pour réussir dans les classes préparatoires aux grandes écoles. Cette action qui a commencé à Creil,

s'est depuis développée et concerne plus de 50 élèves de première et terminale et environ 30 personnes qui assurent le soutien scolaire.

L'Institut a étendu son action vers les jeunes parrainés par l'Association « Un Avenir Ensemble » de la Grande Chancellerie de la Légion d'Honneur. Le soutien scolaire concerne environ 40 élèves et s'effectue dans les locaux de l'Institut, de la Grande Chancellerie et de l'Association des anciens élèves de l'Ecole polytechnique.

Le soutien scolaire est aussi assuré pour huit élèves du lycée COLBERT.

L'Académie de l'Air et de l'Espace vient de mettre en place une aide aux jeunes de milieux défavorisés à Toulouse : cette action doit démarrer dans les mois à venir.

Enfin, la Fondation des Orphelins Apprentis d'Auteuil présente quelques élèves (un à Paris et deux à Toulouse)

Il faut aussi noter la coopération avec l'Association TREMPIN qui assure le soutien scolaire à près de 150 élèves en région parisienne par l'intermédiaire d'étudiants de l'Ecole polytechnique, de l'Ecole Normale et de l'ENSAE. L'Institut a financé une bourse pour l'un des élèves.

Les résultats obtenus sont très satisfaisants : des élèves ont été admis les classes préparatoires et quelques uns sont entrés dans de grandes Ecoles (Polytechnique, Centrale Nantes, Estaca, Sciences Po, etc).

L'aide mise en place aide ces jeunes à accéder au niveau suffisant leur permettant de réussir dans les classes préparatoires. Une aide ponctuelle leur est aussi apportée soit par des enseignants de l'Institut, soit grâce à une permanence assurée par Tremplin à l'Ecole normale supérieure, quand ils sont en classe préparatoire.

Ainsi, les actions lancées par l'Institut Paul Delouvrier il y a près de 7 ans se sont développées et ont obtenu de bons résultats. Les difficultés sont liées au fait que l'organisation est de plus en plus complexe quand les acteurs, enseignants et élèves, sont nombreux. Il est très intéressant de remarquer que les enseignants recrutés par l'Institut parmi les retraités sont très heureux de rencontrer des jeunes auxquels ils transmettent non seulement le savoir académique mais aussi une partie de leur culture technique et scientifique.

35- Partenariat avec l'Institut de Gestion Déléguée

L'Institut Paul Delouvrier, représenté par **François DEBRAY**, a été associé aux travaux de l'Institut de Gestion Déléguée à raison de la proximité de leurs centres d'intérêt.

L'Institut s'est intéressé à une expérience conduite par l'IGD pour développer la gestion participative dans les relations entre les citoyens-usagers, les collectivités territoriales et les concessionnaires de services publics (eau, déchets, transports) .

Trois agglomérations ont été le théâtre de cette opération d'information, formation, débats et propositions impliquant les usagers-citoyens aux termes d'un « dialogue » (collectivités, concessionnaires et usagers-citoyens sélectionnés pour la circonstance).

La restitution de l'opération a eu lieu le 20 mars 2009 dans l'une des salles de l'Assemblée Nationale au cours d'une réunion regroupant les instances représentatives des participants à l'expérience (collectivités, concessionnaires et usagers).

36- Activités diverses

Soucieux de préserver et développer ses liens et échanges avec le monde associatif, L'Institut a répondu à diverses invitations :

- célébration des 50 ans de COTRAVAUX (12 juin) ;
- assemblée générale d'Espace Bénévolat (17 juin) ;
- inauguration de l'exposition EDF Handisport organisée sur le parvis de l'Hôtel de Ville de Paris (18 septembre) ;
- forum national des associations et fondations (5 octobre) ;
- colloque de l'Ecole Européenne des Grands-Parents EGPE (19 et 20 novembre) ;
- forum Gestion Publique des Echos (9 et 10 septembre).

Le secrétaire général de l'Institut a participé es-qualité à la session 2009 du séminaire « Cohésion nationale et citoyenneté » organisé par l'Institut des Hautes Etudes de Défense Nationale.

Enfin, les travaux préparatoires à la publication en 2010 d'un nouveau volume d'entretiens sur Paul Delouvrier ont été conduits par Alessandro Giacone.

Le Président

Christian BOUVIER